



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E23512

VALABLE JUSQU'AU 14/10/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 10/01/2017  
450 000

Raison sociale : ETS JOUANNEAU

6 RUE DE LA MORALE  
28140 POUPRY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHARTRES 2008B00054

Siret : 502 366 909 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6102259

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 106694222

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 106694222

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Téléphone : 02 38 80 09 14

Portable : 06 24 19 62 70

Site Internet :

E-mail : ets-jouanneau@orange.fr

Responsabilité légale :

JOUANNEAU PATRICE GÉRANT

Fax : 02 38 80 44 45

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/04/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/02/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	28/02/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.